

Communiqué de presse du 10 février 2016

Vient de paraître à l'IRES « Variations de la conciliation vie familiale – vie professionnelle dans l'OCDE »

L'Institut de Recherches Économiques et Sociales a le plaisir de vous annoncer la parution d'un numéro spécial de la *Chronique internationale de l'IRES* (2015, n° 152) sur la question de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans plusieurs pays de l'OCDE. Parmi les dispositifs destinés à assurer une « meilleure » conciliation, deux ont été retenus : les congés parentaux et les structures d'accueil d'enfants.

L'examen des situations nationales et de leurs évolutions révèle des conceptions très différentes de la place des femmes et des hommes dans la sphère familiale ainsi que sur le marché du travail. Cette variété des représentations sexuées se traduit par une assignation plus ou moins importante des femmes aux tâches parentales et domestiques et se répercute sur leurs trajectoires professionnelles. Les analyses rappellent combien les modes de régulation des politiques de conciliation varient selon que l'État la considère comme une affaire privée ou publique. Par exemple, les politiques publiques en la matière restent lacunaires voire inexistantes au Japon ou encore aux États-Unis où il n'existe pas encore de congé maternité rémunéré au niveau fédéral. La pluralité des politiques nationales fait également écho à la spécificité des relations famille-emploi et des modèles d'emploi féminin. À titre d'illustration, les dispositifs néerlandais sont façonnés par le recours massif à l'emploi à temps partiel. Enfin, les travaux montrent que si les congés parentaux et les structures d'accueil d'enfants restent épargnés par la crise économique et financière de 2007-2008, les difficultés de conciliation ont pu être exacerbées du fait de la dégradation des conditions d'emploi et de travail. Quels que soient les contextes économiques, sociaux, institutionnels et culturels, la conciliation demeure partout un objet de débat et de préoccupation, même s'il peut devenir secondaire en temps de crise, comme le souligne le cas de la Grèce.

Une partie des travaux publiés dans ce numéro spécial sera présentée aux Entretiens de l'IRES, vendredi 12 février 2016 (GIE Agirc-Arrco, 16 rue Jules César, 75012 Paris). Les débats associeront des chercheurs et des responsables syndicaux dans le cadre de deux sessions thématiques. La première sera consacrée à la question des régulations des politiques de conciliation, la seconde, au prix à payer en termes de conditions d'emploi et de travail pour concilier vie familiale et vie professionnelle. Les échanges seront également nourris de résultats d'études et de recherches réalisées à la demande des organisations syndicales (Agence d'objectifs de l'IRES). Pour plus de renseignements sur cette manifestation (inscription et programme) : <http://www.ires.fr/rencontres-debats/les-entretiens-de-lires>

« Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », coordonné par Christèle Meilland,
Chronique internationale de l'IRES, n° 152, 13 euros / disponible en ligne sur le site <http://www.ires.fr>
Contact téléphonique : 01 48 15 19 24
frederic.lerais@ires.fr

Institut de Recherches Economiques et Sociales